

Enquête sur le transport et le stockage des dispositifs médicaux réutilisables de la stérilisation aux blocs opératoires: Application à 3 établissements de santé



Toulouse 2010

A.Berthomieu¹, C.Landy², W.Rhalem³, S.Lukat², A.Coquard¹, R.Escalup², B.Dieu¹.
 [1] Pharmacie, CHU de Rouen, 1 rue de Germont, 76 031 Rouen Cedex
 [2] Pharmacie, Hôpital Necker, 149 rue de Sèvres, 75743 Paris Cedex 15
 [3] Pharmacie, Clinique de l'Orangerie, 8 rue de l'Orangerie, 94170 Le Perreux/Marne.



INTRODUCTION

Le transport et le stockage des dispositifs médicaux (DM) stérilisés sont des étapes cruciales du processus de stérilisation afin de maintenir l'état stérile jusqu'à l'utilisation du dispositif et d'éviter les contaminations. Définis dans les BPPH comme relevant de la responsabilité pharmaceutique, il n'existe aucune norme et très peu de recommandations sur ce sujet.

OBJECTIFS

- Evaluer les pratiques
- Déterminer les points sensibles
- Proposer des axes d'amélioration

METHODE

- 3 grilles d'audit: stockage en stérilisation, transport et stockage aux blocs
- 3 établissements très différents:
 - ❖ 1 clinique privée (Orangerie) avec 1 bloc
 - ❖ 1 hôpital parisien (Necker) avec 3 blocs
 - ❖ 1 CHU de province (Rouen) avec 11 blocs (10 audités)

RESULTATS

Principales non conformités et risques encourus

STOCKAGE A LA STERILISATION CENTRALE

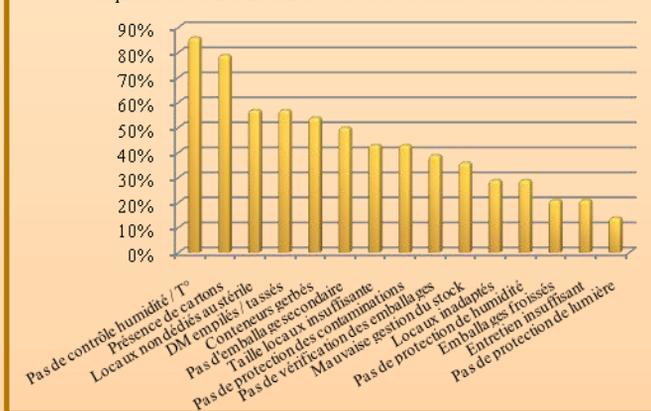
	Clinique de l'Orangerie (CO)	Hôpital Necker (NCK)	CHU de Rouen (CHUR)
Volume des locaux	La zone de stockage en stérilisation est trop petite		
Locaux non dédiés au stockage des DM stérilisés	La zone sert également au déchargement et à la validation des charges		
Entretien	Entretien du mobilier 1 fois par trimestre	Entretien des sols 1 fois par semaine	
Contrôle de l'humidité et de la température		Non fait: - humidité favorise les proliférations microbiennes - risque d'exposer les D.M. à une chaleur excessive	
D.M. empilés		Risque de chute ou d'écrasement des D.M. avec pour conséquence d'avoir des emballages déchirés	
Emballages froissés			Fréquent
Emballage secondaire	Non utilisé		utilisation aléatoire

TRANSPORT DE LA STERILISATION JUSQU' AUX BLOCS OPERATOIRES

	Clinique de l'Orangerie (CO)	Hôpital Necker (NCK)	CHU de Rouen (CHUR)
Moyens de transport	Table: ne permet pas de garantir l'intégrité des emballages		
Procédures d'entretien	Inexistante: à mettre en place		Inexistante: à mettre en place
Enregistrement du nettoyage		Inexistant: à mettre en place	
Enregistrement du transport	Non fait: un enregistrement manuel ou informatique du transport doit être conservé par la pharmacie et le service		

STOCKAGE AUX BLOCS OPERATOIRES

Fréquence des non conformités tous blocs et établissements confondus



DISCUSSION

La diversité des structures a rendu complexe l'exploitation et la comparaison des résultats (1 bloc à l'Orangerie contre 11 à Rouen).

AXES D'AMELIORATION PROPOSES

Stockage en stérilisation et dans les blocs

- Locaux:
 - ✓ Sté (NCK, CO): agrandissement, optimisation des locaux
 - ✓ Blocs: mise en conformité par création de pièces fermées, agrandissement, suppression des points d'eau
- DM empilés, sachets froissés:
 - ✓ Sté: rotation plus efficace des navettes de transport
 - ✓ Sté+blocs: étagères filaires avec plus de rayonnages, bacs de rangement ou armoires fermées
- Contrôles d'humidité et de T°C: à mettre en place (NCK, CHUR)
- Entretien: augmentation de la fréquence, création de procédures

Stockage dans les blocs opératoires

- Systématiser le contrôle de l'intégrité des emballages à la réception et pendant le stockage.
- Gestion de stock: FIFO (1^{er} entré, 1^{er} sorti)
- Locaux: suppression des cartonnages et de tout matériel non stérile

Transport de la stérilisation aux blocs

- Création de procédures d'entretien (CO, CHUR)
- Traçabilité du nettoyage
- Utilisation de bon de livraison (CO) et archivage (CO, NCK) ou mise en place d'une traçabilité informatique
- Mise en place de bacs, conteneurs ou d'armoires fermées (CO)

CONCLUSION

Notre étude a permis de cibler les points critiques des étapes de transport et de stockage des DM stérilisés, de mettre en évidence des problématiques communes et/ou propres à chaque établissement évalué, afin de faciliter la mise en place de mesures correctives.